



Région : **Corse**
Académie : **Corse**



CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Territoires

Corse

Secteurs professionnels

Bâtiment, production d'énergie.

Les emplois nouveaux liés à l'exploitation des équipements répartis sur les domaines de l'éolien, du photovoltaïque, de la petite hydraulique et des véhicules électriques et hydrogènes.

Filières associées

Énergie, BTP

Le projet

« Les régions à la pointe de la transition énergétique sont bien souvent des îles (comme l'Islande, le Cap Vert, La Réunion, etc.), des semi-îles (Danemark) ou des péninsules (Suède). Une île est un milieu contraint où la fragilité est sans doute plus sensible qu'ailleurs, où la nécessité de construire son autonomie est plus criante. Beaucoup d'îles sont ainsi devenues des laboratoires de ce que les continents devront mettre en place dans le futur » (Cyril Dion, Demain, un nouveau monde en marche, édition Actes Sud, 2015).

La Corse est une zone non interconnectée au réseau métropolitain et européen (ZNI : pas de réseau gaz, pas de réseau électrique), ce qui induit une forte dépendance en matière d'approvisionnement énergétique. La répartition de sa population sur un territoire montagneux érige l'aménagement du territoire au rang de priorité. La problématique de la maîtrise de l'énergie (MDE), qui inclut l'amélioration de l'efficacité énergétique mais aussi celle de la production et de la distribution des énergies renouvelables, découle de la convergence de ces contraintes.

La loi a confié à la collectivité territoriale de Corse (CTC) d'importantes compétences spécifiques en matière d'énergie. Plusieurs prises de décisions concourent à la mise en œuvre d'une synergie autour de ce projet de Campus des métiers et des qualifications qui associe le rectorat d'académie et la collectivité territoriale de Corse.

Dans ce contexte, le projet de Campus apparaît comme un outil particulièrement opportun pour l'atteinte des objectifs ambitieux fixés par la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE 2016-2023) et par le contrat de plan État/région.

Le projet Oreli (outils pour la rénovation énergétique du logement individuel) est le premier volet de la programmation pluriannuelle énergétique (PPE) à avoir été adopté par l'assemblée de Corse en octobre 2015. Celui-ci consiste à concrétiser des projets de rénovation énergétique de maisons individuelles avec pour objectif une réduction importante des dépenses énergétiques pour un coût de travaux maîtrisé.

Ce projet de Campus des métiers et des qualifications, dont le champ d'action couvre l'ensemble de l'île, trouve ainsi toute sa légitimité dans les actions engagées pour l'avenir énergétique de la Corse.



Région : **Corse**
Académie : **Corse**



En effet :

- il constitue un outil pertinent pour relayer et opérationnaliser les objectifs ambitieux fixés par l'État et la collectivité territoriale de Corse ;
- il offre la possibilité de créer un véritable partenariat entre le monde des entreprises et celui de la formation ;
- il s'adresse à un très large public pour des actions d'éducation à l'écocitoyenneté (du primaire au supérieur).

Si l'on considère que le terme de « transition » ne constitue pas un modèle mais plutôt une démarche, alors ce projet de Campus peut constituer un élément facilitateur de première importance pour :

- fédérer et valoriser les initiatives ;
- recenser les besoins en compétences et apporter des réponses de formation adaptées ;
- diffuser auprès de l'ensemble des publics (jeunes, enseignants et formateurs, professionnels, institutionnels, etc.) les bonnes pratiques en matière d'économie d'énergie ;
- informer sur les avancées de la recherche et sur les technologies.

Le programme défini par l'État et la collectivité territoriale de Corse s'accompagne d'enjeux stratégiques dans les domaines de la formation et de l'emploi. Afin de répondre à ces contraintes et d'accompagner les projets programmés sur la période 2016-2023, le Campus aura pour objectifs :

- de renforcer les liens entre l'École et l'entreprise ;
- de promouvoir les voies professionnelles et technologiques de bac- 3 à bac+ 3.

Ces deux objectifs principaux se déclineront en objectifs opérationnels portés par l'ensemble des acteurs adhérant au Campus.

Membres du réseau

Partenaires institutionnels : collectivité territoriale de Corse (CTC) ; Direccte ; Agence d'aménagement durable d'urbanisme et de l'énergie de la Corse (AUE).

Plateformes de recherche : Paglia Orba et Myrte.

Partenaires économiques et sociaux : EDF Corse ; pôle de compétitivité CAP énergie Corse ; groupe Santunione BTP ; MCM société de transports maritimes Corse ; Fédération française du BTP Corse ; Confédération artisanale des petites entreprises du bâtiment (Capeb) ; Medef Corse ; association Aghjasole pour la promotion des énergies renouvelables ; association Entreprendre pour apprendre.

Contact (établissement support)

Institut universitaire technologique

Campus Grimaldi – BP 52

20250 CORTE

Téléphone : 04 95 46 17 31

Site web : <https://www.universita.corsica/fr/>

Directrice opérationnelle du Campus :

Marie-Caroline VITTE

marie-caroline.vitte@ac-corse.fr

Portable : 06 24 55 32 09

Adresse bureau : 40 avenue Noël Franchini - 20090 Ajaccio

Site web du campus : <https://campus-energie.universita.corsica/>